

Rédemptoristes. On y remarquait les représentants les plus éminents de la race irlandaise dans notre pays.

A la grand'messe, le R. P. Campbell, S. J., de New-York, retraça d'un verbe autorisé la vie et l'œuvre du P. Mathew, l'apôtre de la Tempérance en Irlande.

A trois heures de l'après-midi, dans une salle archi-comble, d'éloquents orateurs attaquaient le fléau de l'intempérance.

Le P. Daly, curé de la paroisse, souhaita d'abord la bienvenue à l'assistance ; puis il lut des lettres d'approbation de S. G. Mgr Stagni, délégué apostolique, et de Son Éminence le Cardinal Bégin.

L'honorable M. C. Doherty, ministre de la Justice, appelé à présider l'assemblée, parla de la nécessité d'une lutte organisée contre l'alcoolisme. Puis, il présenta les orateurs.

Le président avait à ses côtés NN. SS. Bruchési et O'Brien, les orateurs que nous nommons plus bas et M. le commissaire municipal McDonald, qui représentait la ville.

Tour à tour prirent la parole Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême ; M. le Dr J. J. Guerin, ex-maire de Montréal ; M. J. C. Walsh, le R. P. J. McShane, curé de Saint-Patrice, S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, S. G. Mgr O'Brien, évêque de Peterborough, Ont., et M. le juge Lafontaine.

Après les discours, sur la proposition du Père Daly, l'assemblée entière, d'un geste unanime, vota une série de résolutions des plus pratiques contre la plaie de l'alcoolisme.

La foule se dispersa ensuite pour se rendre, après le souper, de nouveau à l'église Sainte-Anne, où S. G. Mgr O'Brien prononça un sermon sur l'abstinence totale.

Mgr l'archevêque de Montréal clôtura cette belle manifestation par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

ZÉLATRICES DE LA PRESSE CATHOLIQUE

De l'*Echo Paroissial du Sacré-Cœur*, de Chicoutimi :

— Monsieur l'abbé Aristide Magnan, missionnaire diocésain de Québec, a prêché plusieurs retraites aux élèves du Séminaire et des écoles de la ville. Il a profité de son passage à Chicoutimi pour propager l'excellent journal catholique, l'*Action Sociale*, fondé par S. E. le Cardinal Bégin. Le dimanche 4 octobre, il a pris la parole dans notre église et plusieurs jeunes filles se sont proposées immédiatement comme zélatrices. Trois jours après, elles étaient fières de rapporter à l'apôtre de la Bonne Presse une cinquantaine d'abonnements nouveaux, recueillis dans la paroisse du Sacré-Cœur. Qu'elles continuent leur bonne œuvre et que nos paroissiens n'oublient pas ce qui leur a été dit de l'importance du « Bon Journal » franchement catholique, dans les foyers.